



Paris, le 5 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La justice donne raison à la FFB

Par jugement du 3 juillet 2018, le TGI de Paris a débouté le syndicat départemental de Savoie présidé par René Chevalier de sa demande d'annulation de la mesure d'exclusion et de sa demande de réintégration au sein du réseau de la Fédération Française du Bâtiment. Ce jugement confirme ainsi l'ordonnance du juge des référés qui avait déjà, en février dernier, rejeté ce recours.

Aujourd'hui la FFB se voit confortée dans la position qu'elle a prise.

La FFB est désormais représentée en Savoie par la Fédération BTP Savoie établie au 76 rue de la Petite Eau – 73290 La Motte Servolex. La FFB appelle tous les entrepreneurs et artisans du BTP de Savoie qui partagent les valeurs qu'elle défend à rejoindre cette fédération départementale présidée par Patrick RICHIERO.

Contact :

Anaïk CUCHEVAL

cuchevala@national.ffbatiment.fr

[@AnaikCucheval](https://www.instagram.com/AnaikCucheval)